Julien Descollaz
Bernstrasse 15
3280 Morat

julien@descollaz.com
+41 79 788 00 33

[Entreprise ou nom du client]
[À l'attention de]
[Rue et numéro]
[NPA et localité]

**DEVIS 2026 003**

Morat, le [date d'émission]

# Cadrage et suivi de projet

Projet ou thème : [à compléter]

## Votre objectif

Structurer un projet technologique, organisationnel ou lié au bâtiment et aider le client à suivre ses actions, échéances et décisions.

## Détail de la prestation

| Prestations comprises | Volume | CHF |
|---|---|---|
| Réunion de lancement et cadrage | 4 h | 600 |
| Analyse des besoins et priorités | 10 h | 1 500 |
| Quatre réunions de suivi de 90 minutes | 6 h | 900 |
| Planning et tableau de suivi | 6 h | 900 |
| Bilan et restitution finale | 4 h | 600 |
| **Total du forfait** | **30 h** | **4 500** |

## Livrables

Note de cadrage, planning, tableau des actions et risques, comptes rendus et restitution finale. Les livrables sont adaptés au projet nommé dans l'offre.

## Période proposée

Environ six semaines à partir du 7 décembre 2026, avec calendrier tenant compte des fêtes.

Offre valable 30 jours à compter de sa date d'émission. Les conditions de réalisation et l'accord figurent en page 2.

# Conditions et accord

## Calendrier et participation du client

Lancement à partir du 7 décembre ; diagnostic et premier planning en décembre ; réunions et restitution finale en janvier 2027. La répartition exacte est convenue avec le client.

Le client désigne un interlocuteur, fournit les documents utiles et conserve la responsabilité des validations, des budgets et des décisions techniques ou réglementaires.

## Prix et modalités de paiement

Forfait total proposé : 4 500 CHF. Le régime TVA sera renseigné avant émission de l'offre définitive. Aucun supplément ne sera engagé sans accord écrit préalable.

Acompte de 40 %, soit 1 800 CHF, facturé à partir du 7 décembre 2026 et payable avant le lancement. Solde de 2 700 CHF facturé à la remise de la restitution finale et payable à 15 jours.

## Périmètre et frais

Les livrables et le volume décrits en page 1 délimitent la mission. Les déplacements ordinaires dans un rayon de 30 km autour de Morat sont compris. Toute autre dépense ou extension de mission est convenue par écrit avant engagement.

## Organisation et confidentialité

Le prestataire organise son travail de manière autonome. Les parties préservent la confidentialité des informations reçues. Le client peut utiliser les livrables pour ses besoins internes après règlement ; les méthodes et supports génériques restent ceux du prestataire.

## Modification ou arrêt de la mission

Les modifications de dates ou de périmètre sont convenues par écrit. En cas d'arrêt anticipé, les prestations réalisées sont décomptées à 150 CHF par heure dans la limite du forfait accepté. Les acomptes sont imputés et le trop-perçu éventuel remboursé. Les règles impératives applicables restent réservées.

La signature confirme le périmètre, le prix total, les modalités de paiement et le calendrier renseignés dans les deux pages de ce devis.

## Bon pour accord

Pour le client
Nom et qualité : [à compléter]
Lieu et date : [à compléter]

Signature

Pour Descollaz Advisory
Julien Descollaz, titulaire
Lieu et date : [à compléter]

Signature